

**Complément de décision n° 2021/07-02
relatif à l'accréditation de
l'Institut polytechnique UniLasalle
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Injonction émise dans la décision n° 2021/07-02 concernant l'Institut polytechnique UniLasalle, portant sur la transmission d'un plan d'action sur deux recommandations :

- Mener une réflexion sur l'offre de formation et l'intitulé de la/des spécialité/s au vu de la stratégie affichée et des compétences visées ;
- Fournir une projection pluriannuelle permettant de mettre en adéquation les moyens financiers et humains avec les besoins supplémentaires générés par le projet d'augmentation des effectifs en formation ;

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Institut polytechnique UniLasalle,
- Vu la note de synthèse établie par Patricia SOURLIER, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 15 mars 2022,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de décision suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport et des documents transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 15 mars 2022.



La présidente,
Elisabeth CREPON